LIVRE BLANC

pour la pérennité

de la

MATERNITE

de

REMIREMONT



COMITE DE DEFENSE DE LA MATERNITE

Depuis mi janvier 2016, suites aux propos de Mme la secrétaire d'état à la santé, est apparue une menace de fermeture de la Maternité de Remiremont.

Cette menace est à mettre en perspective avec le futur projet de reconstruction du Centre hospitalier d'Epinal dont les structures bâties, l'activité et le fonctionnement posent un problème manifeste.

Le seul reproche fait à la Maternité de Remiremont, à ce jour, est son « manque d'attractivité » ce qui est paradoxal car elle est la plus grosse maternité publique du département des Vosges et que cinq Médecins temps plein y exercent dans d'excellentes conditions.

Il est apparu nécessaire au Comité de défense de la Maternité de Remiremont de développer les arguments dont dispose la Maternité et les conséquences négatives qu'aurait sa fermeture en matière de santé publique :

C'est l'objet de ce livre blanc.

Arguments « démocratiques » :

La première raison pour maintenir la maternité de Remiremont est l'attachement très fort de la population à ce service : dans un élan de démocratie participative nous avons recueilli plus de 27 000 signatures à une pétition pour le maintien de cette maternité, et plus de 4000 commentaires qui lui sont favorables.

Les représentants de la population, élus démocratiquement, sont unanimement opposés à une éventuelle fermeture de la maternité de Remiremont : Maires, Présidents de communautés de communes, Conseillers départementaux, régionaux, Député et Président du Conseil Général, Sénateur, de tous horizons politiques, des Vosges et du nord de la Haute Saône ont obtenu de leurs assemblées locales des votes unanimes de motions s'opposant à cette fermeture. Nos représentants étaient très nombreux à s'engager publiquement dans la manifestation du 09 mars 2016.

Il n'est pas tenable qu'une telle décision injustifiée s'oppose à l'avis démocratique de la population et de ses élus.

La Maternité de Remiremont est la plus grosse maternité publique des Vosges

Elle a effectué 800 accouchements en 2015.

Cette maternité est adossée à un service de néonatologie de type II A qui autorise les accouchements au delà de 33 semaines d'aménorrhée en conformité avec les recommandations nationales. Elle travaille en réseau avec le niveau III régional et avec un réseau de Sages femmes libérales indispensables compte tenu de l'étendue du territoire sanitaire.

Le service de Gynécologie-obstétrique comporte également une activité de chirurgie gynécologique avec 700 interventions par an permettant une prise en charge globale et cohérente des problèmes de santé de la Femme.

Le service a été entièrement rénové dans les dix dernières années (secteur d'hospitalisation, bloc obstétrical avec salle de césarienne intra-muros aux normes ISO 5 (325 000€ en 2009), secteur de consultations – échographie (250 000 € en 2010) et ouverture d'une Maison de naissance hospitalière (300 000€ en 2010). Fermer ce service constituerait une gabegie financière mal comprise quand on connaît la difficulté des finances publiques.

Les 700 interventions de chirurgie gynécologiques bénéficient d'un bloc chirurgical neuf, conforme aux dernières normes et très fonctionnel.

La capacité du Service (20 lits), combinée avec la réduction des durées de séjours récentes, permettrait d'accueillir sans problème 1200 à 1300 accouchements et l'ensemble du service serait en capacité d'accueillir le service publique d'Epinal sans dépense supplémentaire.

Le service de Gynécologie- obstétrique est attractif sur le plan médical : cinq médecins hospitaliers à temps plein titulaires y pratiquent accouchements et chirurgie gynécologique.

La pyramide des âges de ces praticiens est intéressante puisque leur moyenne d'âge est inférieure à la moyenne nationale. De plus un jeune médecin en fin de formation a déposé une candidature confirmant le caractère attractif du service.

Les domaines de compétence particulière comprennent l'échographie obstétricale et le diagnostic prénatal, la chirurgie gynécologique du prolapsus et de l'incontinence urinaire, la chirurgie cœlioscopique et la cancérologie mammaire (seul service public à avoir l'agrément pour cette spécialité dans les Vosges).

Le service effectue 22 000 consultations et échographies / an.

Ce service est reconnu formateur en échographie obstétricale dans le cadre du diplôme inter universitaire dont les enseignements théoriques sont dispensés à Paris et à Strasbourg.

Plusieurs praticiens sont titulaires d'une qualification chirurgicale dans la spécialité ce qui permet la formation pratique d'un externe et de quatre internes dont un interne de spécialité qui se destine à la gynécologie-obstétrique.

Ce « compagnonnage » riche d'échange est complété par un enseignement théorique régulier avec revue de bibliographie, de dossiers ou présentation de sujets d'actualité rendant pour ces étudiants le stage très formateur et attractif.

Enfin les bons résultats en matière de santé périnatale et maternelle de la maternité justifient la bonne réputation de la maternité.

Arguments géographiques:

La maternité de Remiremont est implantée dans une région de la montagne vosgienne à habitat très dispersé.

Les 800 accouchements (807 naissances) correspondent à une population d'environ 100 000 habitants incluant une partie importante du nord de la Haute Saône qui a déjà subi les fermetures des maternités de Luxeuil-les-Bains et de Lure.

.

En considérant les accouchements survenus en 2015 on peut considérer que **115 aurait été peu ou pas impactés** par l'éloignement géographique qu'aurait engendré la fermeture de la Maternité de Remiremont, il s'agit :

1) des accouchements des patientes résidant sur l'axe Remiremont-Epinal (45 patientes pour une population de 12 220 habitants).

- 2) des patientes provenant d'autres secteurs géographiques des Vosges, soit 51 patientes provenant de 39 communes qui devraient rejoindre les maternités de leurs secteurs respectifs.
- 3) des 19 accouchements provenant d'autres départements (autres que la Haute-Saône).

Pour les 101 patientes domiciliée à Remiremont et son agglomération (Saint Etienne les Remiremont et Saint Nabord) correspondant à une population de 16 399 habitants, le délai pour se rendre à la maternité la plus proche passerait de quelques minutes à 25 minutes.

Pour les patientes résidant dans les vallées situées au sud de Remiremont, le trajet serait mécaniquement augmenté de la distance Remiremont – Epinal soit de 27 km (25 minutes supplémentaires) car cette population devrait passer, à quelques exceptions près, par Remiremont pour se rendre à Epinal. Nous avons regroupé cette population en quatre secteurs géographiques correspondant à 414 accouchements pour une population potentielle de 62 533 habitants :

1) Vallée de la Moselle

localité	habitants	Accouche ments en 2015	Temps pour Epinal (min)	Distance pour Epinal (Km)	Temps pour Remiremont (min)	Distance pour Remiremont (Km)
Bussang	1479	4	58	60,6	33	33,6
St Maurice/Moselle	1453	10	54	56,9	30	29,9
Fresse /Moselle	1829	16	51	52,5	26	25,5
Le Thillot	3702	20	47	50	20	22
Le Ménil	1157	8	50	52,7	26	27,4
Ramonchamp	2135	11	45	48,6	20	21,6
Ferdrupt	762	5	40	45	16	18
Rupt / Moselle	3533	28	38	39	13	12,6

Vecoux	917	4	35	33,5	10	6,5
total	16 975	106				

2) Vallée de la Moselotte

localité	habitants	Accouchements	Temps	Distance	Temps pour	Distance
		en 2015	pour	pour	Remiremont	pour
			Epinal	Epinal	(min)	Remiremont
			(min)	(Km)		(Km)
La Bresse	4446	24	55	55	30	28
Cornimont	3470	25	50	50,2	25	25,6
Ventron	917	8	53	55,5	28	29,2
Saulxures/ Moselotte	2863	14	46	47	21	20
Basse sur le Rupt	906	7	47	45	22	18
Thiéfosse	598	16	34	41,9	17	15,8
Vagney	4095	31	30	38,1	13	11,9
Gerbamont	387	2	38	42,4	21	16,1
Rochesson	725	9	37	44,4	20	18,1
Sapois	666	7	33	40,6	16	14,3
Saint Amé	2557	14	32	34,4	10	8,2
Total	17 220	157				

3) Vallée de la Cleurie, Gérardmer, Xonrupt Longemer

localité		accouchements	Temps	Distance	Temps pour	Distance
			pour	pour	Remiremont	pour
			Epinal	Epinal	(min)	Remiremont
			(min)	(Km)		(Km)
Xonrupt-	1627	8	58	57,5	33	30,5
Longemer						
Gérardmer	8996	57	40	40	28	26,7
Liézey	287	2	36	32,2	25	23,4
Le Tholy	1624	9	38	31	16	17,1
						·
Tendon	521	1	21	21,9	24	23,7
La Forge	563	3	32	31,9	15	14,1
Cleurie	672	2	37	29,5	19	13
Gicuite	0,2	2	37	۵,۶	1)	13
Le Syndicat	1986	15	32	36,5	14	10,3
total	16 276	97				

4) Secteur de Plombière en direction de la Haute Saône

localité	population	accouchements	Temps pour Epinal (min)	Distance pour Epinal (Km)	Temps pour Remiremont (min)	Distance pour Remiremont (Km)
Plombières les Bains	1823	5	42	42,7	17	13,5
Le Val d'Ajol	4064	31	47	43,8	22	16,8
Girmont val d'Ajol	242	1	37	41,6	22	14,7
Bellefontaine	1032	4	25	21,8	18	13
Raon aux Bois	1297	3	23	17	17	11,2
Xertigny	2749	8	27	20	25	19,6

Bains les	1302	1	36	31	35	30
Bains						
Le Clerjus	585	1	36	31	35	30
total	12 062	54				

Une population de 56 042 habitants (sur 62 533) de ces quatre secteurs (4 tableaux précédents) se trouverait à plus de 30 minutes de la Maternité d'Epinal :

Temps pour Epinal	population	accouchements
30 à 39 min	18 182	129
40 à 49 min	21 482	133
50 à 59 min	16 378	103
	56 042	365

Un dernier secteur important concerne 165 accouchements de patientes domiciliées dans 60 communes du nord de la Haute-Saône :

Pour se rendre à la maternité de Remiremont elles ont un trajet moyen de 37,9 km pour un temps moyen de 33,5 minutes.

80 % de cette population réside au nord d'une ligne passant par l'agglomération de Luxeuil-les-Bains, et **Remiremont est la maternité la plus proche de ce secteur** (Luxeuil-les-Bains est à 29 minutes et 32 km de Remiremont et 34 minutes et 35 km de Vesoul).

La population de ce secteur se partage entre les maternités de Vesoul, Remiremont et Belfort, ces 165 accouchements correspondent à une population de 12 790 habitants (calculé sur le taux moyen de natalité en France)

La fermeture de la maternité de Remiremont allongerait **le délai moyen à plus d'une heure pour se rendre à Epinal** et il est vraisemblable que cette population n'accoucherait plus dans les Vosges et serait contrainte de rejoindre les maternités de Vesoul ou de Belfort plus éloignées avec un temps de trajet supérieur à 30 minutes.

Au total c'est donc une population importante de 500 patientes du secteur de Remiremont et de la Haute-Saône qui se trouveraient à plus de 30 minutes de la maternité la plus proche de Vesoul ou d'Epinal (63 % des accouchements).

Cette simulation, sur la base des accouchements réalisés en 2015 à Remiremont donne des temps de trajet minimal par route sèche et sans bouchon routier et ne tient pas compte des aléas climatiques de cette partie montagneuse des Vosges :

les temps de trajet peuvent facilement être multipliés par 1,5 à 2 en cas de chute de neige. Deux villes de ce secteur, Gérardmer et La Bresse, sont d'ailleurs classées stations de sport d'hiver avec les difficultés de circulations marquées aux heures de sortie de station (fin de week-end et congés scolaires).

L'importante affluence touristique d'été pose également d'importants problèmes de circulation routière.

Les temps de trajet sont comptés à partir du centre des communes concernées et font abstraction du caractère très étendu de certaines agglomérations et de l'importante dispersion de la population devant d'abord rejoindre les axes routiers principaux par des routes secondaires sur lesquelles la circulation peut s'avérer difficile en hiver et allonger particulièrement les temps d'accès.

L'actuel centre hospitalier d'Epinal est d'un accès routier difficile sur le Plateau de la Justice avec des conditions de circulation routière difficile à certains horaires, de nature à allonger encore les temps d'accès à une maternité.

Le candidat, puis Président de la République a déclaré à Vesoul en septembre 2015 qu'il ne devait pas y avoir en France de personnes à plus de 30 minutes d'un service d'urgence adapté à son état de santé.

Fermer la maternité de Remiremont n'aurait d'autre effet que de priver 500 patientes / an du recours indispensable à une maternité située à moins de 30 minutes, de créer un important désert médical et une inégalité dans l'accès au soin pour la population de la montagne Vosgienne. Ce serait ignorer les caractéristiques d'habitat très dispersé, et des aléas climatiques de ce secteur de moyenne montagne des Vosges.

Une telle décision de santé publique, méconnaissant ces caractéristiques géographiques, serait irresponsable car elle exposerait à des risques d'accouchements à domicile ou dans les moyens de transport qui ne manqueraient pas de survenir compte tenu de l'importante population concernée.

Cette mesure serait de nature à mettre en danger la vie d'autrui.

Un Médecin anesthésiste et ancien Médecin chef du SAMU d'Epinal s'est ému par voie de presse d'une telle décision et de ses conséquences, de même que les Médecins Urgentistes dans une lettre ouverte ont dénoncé les risques du parti pris délibéré d'exposer la population et les Médecins urgentistes aux conséquences d'accouchements à domicile ou dans les moyens médicalisés de transport.

Arguments médicaux :

Environ 10 % des accouchements surviennent moins d'une heure après l'entrée de la patiente, l'éloignement secondaire à la fermeture majorerait ce chiffre et serait pourvoyeur **d'accouchement à domicile ou dans les véhicules de transport** sans personnel spécialisé et compétent : c'est un facteur connu de morbidité et de mortalité néonatale. Les rares hémorragies maternelles graves sont la principale cause de mort maternelle et leur absence de prise en charge possible dans ces conditions seraient une régression historique en matière de santé maternelle et périnatale.

La maternité de Remiremont a mis en place des codes couleurs pour les césariennes, avec en particulier des césariennes « code rouge » à réaliser dans les 15 minutes en raison d'un risque vital imminent fœtal ou maternel (urgence « aigue »). Ces **urgences obstétricales extrêmes** sont peu fréquentes (10 cas / an en moyenne) mais elles surviennent parfois pour quelques cas dès l'entrée de la patiente dans le service. L'entrée différée par l'éloignement ne permettra plus de prise en charge en temps adéquat de ces cas avec pour conséquences des risques de décès du nouveau-né ou de séquelles cérébrales fœtales définitives.

La fermeture de la maternité de Remiremont entraînerait ipso facto la disparition de la **Maison de Naissance** pourtant lieu de naissance et mode d'accouchement choisi par environ 40 patientes par an. Ces patientes viennent parfois de très loin. La fermeture d'une maison de naissance serait paradoxale à l'heure où des expérimentations sont organisées sur le sujet. Cela constituerait également une rupture avec le réseau de sages femmes libérales du secteur qui y pratiquent des accouchements en toute sécurité.

Fermer le service de maternité, ferait également disparaître la prise en charge à Remiremont des **urgences gynécologiques et des IVG.** Actuellement les urgences gynécologiques sont prises en charge 24 heures/24 et sans délai. Les demandeuses d'IVG constituent une population jeune, peu favorisée et souvent sans moyen de transport chez laquelle se poserait un problème d'inégalité dans l'accès aux soins. Envisager un poste médical partagé pour ce type d'activité sans Obstétrique manquerait pour le coup d'attractivité. La spécialité de Gynécologie Obstétrique est difficilement divisible...

La disparition de la maternité de Remiremont ferait également disparaître le secteur de néonatologie et probablement à terme de tout le **service de pédiatrie** réduisant encore un peu plus l'offre de soins à la population. La disparition des anesthésies péridurales obstétricales et de la chirurgie gynécologique mettrait en danger le service d'anesthésie puis de chirurgie **compromettant à terme toute la filière médicochirurgicale et obstétricale à Remiremont.**

Arguments socio-économiques

L'hôpital de Remiremont est le premier employeur du secteur avec 800 équivalents temps pleins, dont 57 travaillent à la Maternité. Une part des agents est constituée d'employés non titulaires à contrat à durée déterminée, renouvelé périodiquement (12 % du personnel en Maternité). Outre les problèmes humains, avec report des projets personnels, ces agents investissent peu dans l'économie locale du fait de la précarité. Ils seraient les premiers à ne pas être renouvelés dans leurs fonctions en cas de fermeture de la Maternité et du plan social qui l'accompagnerait.

Il est également probable qu'une partie du personnel titulaire ne retrouverait pas à Epinal de poste en raison des économies d'échelle et des suppressions de postes escomptées par une telle restructuration dont les motivations financières sont évidentes à tous.

Cela constituerait un gâchis humain important pour cette équipe structurée, efficiente et motivée dont l'excellente réputation n'est plus à faire.

La fermeture de la maternité aurait un impact négatif sur l'économie locale par baisse de l'activité secondaire induite, par la baisse démographique liée au départ des personnels soignants mais aussi par la baisse d'attractivité pour des couples jeunes en âge de procréer.

Cela constituerait un mauvais coup pour l'aménagement de ce territoire rural de moyenne montagne notamment en matière d'accessibilité et de maintien de services publics.

Coût écologique :

Les trajets supplémentaires liés à l'éloignement pour l'entrée et la sortie de la maternité par les patientes seraient de 66 264 km / an. Si les patientes devaient effectuer cinq consultations et trois échographies à Epinal la totalité des trajets supplémentaires atteindrait 331 000 km /an sans compter les éventuelles visites aux accouchées. L'empreinte carbone n'est pas négligeable.

Moins anecdotiques seraient l'organisation et les coûts supplémentaires de transport sanitaire et de SAMU engendrés par une telle restructuration.

Surestimation du report potentiel des accouchements de Remiremont vers le centre hospitalier public d'Epinal :

La maternité du centre hospitalier d'Epinal présente à l'évidence un problème d'attractivité vis à vis des patientes avec 525 accouchements/ an pour un chef lieu en situation géographique centrale dans son département de 388 000 habitants. Elle est en concurrence avec une clinique privée plus attractive qui réalise 1300 accouchements / an et qui est distante de trois kilomètres.

Vouloir fermer la maternité de Remiremont pour « récupérer » ses 800 accouchements, (la plus grosse maternité publique des Vosges), pour « renflouer » celle d'Epinal pour des raisons à la fois politiques et financières est un pari risqué :

Il est très probable que les 209 patientes provenant d'autres départements, du secteur de Saint-Dié et de la Haute-Saône ne rejoignent pas Epinal.

Pour les 591 autres accouchements, **la majorité rejoindra la clinique** ce que confirme un sondage informel récent, choix renforcé par l'émotion et le ressentiment de la population suite à l'annonce de la menace de fermeture de Remiremont... Quelques patientes résidant en amont des vallées seront tentées d'aller accoucher à

Belfort, Thann ou Mulhouse en passant les cols vosgiens.

L'attractivité d'une maternité ne se décrète pas, même par un projet immobilier, c'est un travail long et patient qui construit pas à pas la réputation d'un service.

Quelques rappels historiques et problèmes financiers ne concernant pas la maternité de Remiremont

En 2004 le centre hospitalier d'Epinal avait pour projet la reconstruction d'un nouvel Hôpital dont le coût était estimé à 120 millions d'euros. A la même époque le centre hospitalier d'Epinal rachetait les murs de la clinique Arc en Ciel (12 933 000 €) et la clinique Saint Jean (4,7 millions €) avec projet d'un groupement de coopération sanitaire avec le secteur privé spinalien qui ne s'est pas réalisé. Le projet prévoyait le regroupement des activités de gynécologie obstétrique du centre hospitalier et de la clinique pour le 1/07/2004. Cette dernière partie du protocole d'accord n'a jamais été réalisée (Cour des comptes Régionale 28 mai 2008), laissant sans objet l'investissement dans la clinique Arc en Ciel…et de gros problèmes financiers pour le centre hospitalier d'Epinal.

La population de la montagne vosgienne et la maternité de Remiremont ne doivent pas payer pour un problème purement spinalien, il serait plus logique de faire travailler ensemble les **deux sites spinaliens**, **distants de trois kilomètres l'un de l'autre**, et de conserver l'offre de soin obstétricale et de néonatologie existant à Remiremont. On éviterait ainsi de créer un véritable désert médical sur la moyenne montagne vosgienne tout en rationalisant l'offre de soin à Epinal.

Les CHU en France ont souvent d'énormes déficits financiers qui les ont amenés afin de réduire la masse salariale à créer des postes d'assistants ou de praticiens hospitaliers en temps partagé avec des hôpitaux périphériques auxquels incombe la charge d'en assurer la rémunération en partie voire même en totalité : c'est le sens des conclusions d'un expert qui parle de manque d'attractivité de nos maternités vosgiennes pour les jeunes Médecins en post internat. La maternité de Remiremont a jusqu'à ce jour assumé directement ses propres recrutements sans avoir besoin de ce mécanisme ce qui lui est aujourd'hui reproché à mots couverts. On est loin des préoccupations de santé publique au service de la population vosgienne qui devraient motiver les expertises et les décisions.

En conclusion

Aux vues des arguments développés Il apparaît au Comité de défense que la maternité et la maison de naissance de Remiremont ne doivent pas être fermées :

Il apparaît que trop de contingences ne concernant pas directement cette Maternité interviennent dans cette menace.

Elle est la plus grosse maternité publique des Vosges, elle a entièrement été rénovée dans les dix dernières années et ne nécessite plus de gros investissements ni surcoût. Elle est bien organisée et très fonctionnelle et constitue un beau plateau technique au service de la santé de la Femme de cette région de la montagne vosgienne. Sa fermeture laisserait 500 patientes à plus de 30 minutes de toute autre maternité et créerait une inégalité dans l'accès aux soins.

Une telle décision serait de nature à mettre en danger la vie d'autrui.

La fermeture de la maternité de Remiremont aurait pour effet de déstructurer son équipe médicale qui n'adhère pas à ce projet, et de favoriser davantage la clinique spinalienne que le centre hospitalier spinalien.

Ses bons résultats en matière de médecine périnatale justifient de son excellente réputation attestée par la forte mobilisation et l'attachement unanime de la population et de ses élus.